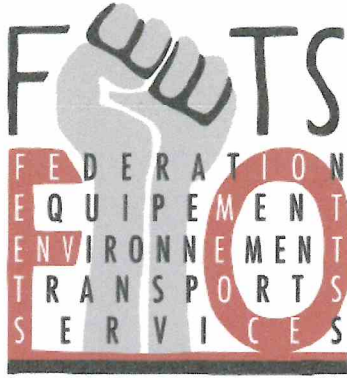




N/réf : LLF/LLF/18108

AUTOROUTES :

Deuxième réunion RAG, la FEETS-FO constate le mépris des patrons !

La deuxième réunion portant sur la revalorisation des rémunérations annuelles garanties (RAG) de la branche des autoroutes concédées et ouvrages d'art à péage s'est tenue le mardi 5 juin 2018.

Les représentants de la chambre patronale (ASFA) sont arrivés avec un projet d'accord sur les RAG pour l'année 2018 déjà ficelé avec une proposition à **+ 1.4 %**. Ils ont rappelé que les résultats économiques de la branche sont excellents et que leur proposition prenait en compte les demandes exprimées par les organisations syndicales à l'occasion de la première séance de négociation ! Quel mépris !!!

FO a rappelé sa revendication à savoir :

Une juste prise en compte des sujétions liées aux risques routiers et une revalorisation substantielle des rémunérations en adéquation avec la bonne santé du secteur. Pour ce faire, seule une augmentation des RAG de **+ 5 % est en capacité d'apporter une réponse immédiate à l'ensemble des salariés et l'ouverture d'une négociation de l'accord classifications afin de définir les métiers du secteur en rapport avec les risques liés au travail sous circulation. Nous constatons que beaucoup de métiers sont exposés et que la pesée des postes n'est plus en adéquation avec la réalité vécue au quotidien !**

L'ASFA n'est pas disposée à reconnaître la difficulté des métiers et préfère continuer à engraisser ses actionnaires !

Les autres organisations syndicales se sont prononcées contre la proposition patronale. Après une suspension de séance, les patrons sont revenus avec une ultime proposition à **+ 1.6 %**, totalement éloignée des demandes des salariés.

L'ASFA a indiqué laisser cette ultime proposition à la signature pendant 1 mois. Au vu des échanges en séance, cet accord ne devrait pas être conclu.

FO regrette que l'ASFA refuse d'entamer un véritable travail de reconnaissance des métiers de la branche qui passe d'abord par une juste revalorisation des rémunérations conventionnelles. Les patrons ont encore quelques jours pour nous faire connaître leur réponse quant à l'ouverture d'une négociation sur les classifications.

Une négociation sur les classifications permettrait de redéfinir l'ensemble des métiers de la branche et de prendre en compte les sujétions liées au travail sous circulation.

En fonction de leur réponse, nous aurons à réfléchir sur les actions que nous devons mener dans les prochains mois car nous refusons et continuerons de refuser que les salariés des autoroutes soient traités de la sorte !

AVEC FO, RESTEZ MOBILISES !

46, rue des petites écuries 75010 Paris

contact@feets-fo.fr | www.feets-fo.fr | Tél: 01 44 83 86 20 | Fax: 01 48 24 38 32